

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 4 (1901)
Heft: 189

Artikel: Feuilleton du Pays du dimanche : Les cantiques d'Yvan
Autor: Du Camfranc, M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-285502>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

Porrentruy

TÉLÉPHONE

LE PAYS

DU DIMANCHE

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

Porrentruy

TÉLÉPHONE

LE PAYS 29^{me} annéeSupplément gratuit pour les abonnés au **PAYS**29^{me} année *LE PAYS*

MÉMOIRES

DE

Claude-Joseph VERDAT, sculpteur

BOURGEOIS DE DELÉMONT

Le général a mis un détachement de quatorze hommes au couvent des Capucins de Delémont.

Il a pris son quartier à Porrentruy. Il est parti d'ici ces jours passés.

Il est allé recevoir Rengguer qui est arrivé dans cette ville le 26 novembre 1792 au son du canon et des cloches, en grande cérémonie. On l'a reçu par un grand bal qu'on a donné au château le soir de son arrivée. Les principaux de son parti sont allés à sa rencontre, tels sont Crétin, les Lémann ainsi que le général Demars, son ami. On dit que les gens de Porrentruy sont divisés; il s'est formé trois partis, l'un pour le Prince, un autre pour Rengguer et une troisième pour la France.

Le Prince a quitté Bienne et s'est retiré à Constance, lui et trois domestiques seulement. On dit cependant que M. de Gléresse et M. de Malher, tous les deux grands chanoines d'Arlesheim, l'ont aussi suivi. Rengguer a convoqué, il y a quelque temps, une assemblée à Boncourt qui se proclama assemblée des Etats du pays. C'est cette assemblée qui prétend dominer notre pays et lui dicter des lois. St-Ursanne, Delémont et les baillages allemands ne veulent pas que l'un domine sur l'autre.

Le 7 décembre 1792 on était bien alarmé partout dans notre pays. La veille du dit jour,

Brodhag est revenu de Porrentruy. Il a apporté la proclamation de la France. On a assemblé le même jour toute la bourgeoisie et les habitants dans l'église de la paroisse. L'avocat Bennot a fait sa profession de foi par laquelle il déclarait entre autres choses qu'il ne reconnaissait plus le Prince-Evêque, ni son Haut Châitre, qu'il ne reconnaissait pour souverain que la souveraineté du peuple, qui était le vrai souverain, qu'on était libre et tous égaux, que notre Prince nous avait délaissés, abandonnés à nous-mêmes et que par là il était allié de son serment. Après quoi, il a dit: « Est-ce ainsi que vous pensez citoyens? » Personne n'était empêtré de répondre. Cependant à la fin, un couple de personnes ont répondu que oui, mais c'était le très petit nombre.

Ensuite on a tous signé la dite déchéance et chacun s'est retiré chez soi, craignant les suites de ces affaires. Après dîner, on était au club ou à l'assemblée des soi-disant amis de la liberté. Brodhag dit qu'il avait appris de bonne source à Porrentruy que dans quelques jours on allait publier la proclamation de la France, laquelle porte que le Prince était déclaré ennemi de la république et tous ses adhérents, ainsi que les grands chanoines d'Arlesheim, etc.

Sur quoi on a décidé qu'il serait bon d'avertir tous nos voisins, tels que les bailliages allemands et St-Ursanne. On a donc député trois membres pour Liufon et les autres plus bis, deux de la ville et un de la Vallée. Les villages de la Vallée avaient envoyé deux députés pour assister à cette assemblée et deux pour aller à St-Ursanne, un de la ville et l'autre de la Vallée.

Les dits députés étaient chargés d'exposer le danger dans lequel se trouvait le pays et de leur persuader l'urgente nécessité de prononcer

dans sa faible poitrine. Il vomissait du sang à flots.

Il fut difficile de se rendre maître de cette hémorragie. André y employa des heures et d'énergiques remèdes. Quand elle fut arrêtée, Yvan avait atteint les dernières limites de la faiblesse. Il fit signe à sa mère de s'approcher.

— Mère, balbutia-t-il, quand je ne serai plus, confiez-vous à Dieu: avec son aide, on supporte des peines bien lourdes.

Elle était en larmes, déchirée par l'angoisse, ne quittant pas, du regard, le pâle et cher visage. On eut dit que l'âme d'Yvan se recueillait pour l'Eternité et s'épanchait, à la fois, dans le cœur qu'il aimait sur la terre.

Il disait d'une voix entrecoupée:

O mère! je ne saurais dire à quel point vous m'avez été chère... A cette heure dernière, je puis vous le confier: Je vous ai aimée jusqu'à aimer à souffrir pour vous, jusqu'à bénir cette longue maladie qui, durant presque toutes les

la déchéance du Prince. Les gens de St-Ursanne l'avaient déjà fait, les allemands pas encore et même ceux qu'on leur avait envoyés n'avaient pas été bien reçus. Les allemands demeuraient fidèles au Prince.

Le dimanche suivant, 6 décembre 1792, on fit dresser un autel devant la maison de ville au pied de l'arbre de la liberté, pour y célébrer l'office au son du canon. (*) C'étaient les canoniers des Français qui tiraient leurs canons près du couvent des Capucins. Après la messe, l'aide de camp du général Demars a fait la lecture de la dite proclamation et l'a fait afficher à la porte de la maison de ville. Dans le même moment on a sonné la cloche de l'hôtel de ville pour assembler les citoyens de Delémont.

S'étant assemblés, le dit aide de camp, un nommé Enfantin, ci-devant capitaine dans le régiment de Vigier-Suisse, de Marseille, dit-on, a encore fait lecture d'un ordre de se saisir de Joseph de Roggenbach, prince de Porrentruy, s'il se trouvait au pays, ainsi que MM. de Gléresse, de Mahler, de Rinck l'ainé, de Rosé grand doyen, tous quatre grands chanoines d'Arlesheim, de les mettre au château de Birseck pour servir d'otages jusqu'à ce que le Prince aura rendu tous les biens et effets appartenant à la Principauté, qu'il doit avoir soustraits dans sa fuite. On ne les a pas mis dans le château mais, dans leurs maisons, avec chacune une

(*) Cette messe a été célébrée le 9 novembre 1792 par le curé Bloque. La messe finie, Martin a lu la fameuse proclamation signée par le général Biron, qui déclare le Prince déchu de sa principauté, ennemi de la France avec tous ses adhérents. Après la lecture, le curé et ses chapeaux sont descendus de la maison Rédet et ont entonné le *Te Deum* à l'autel, entouré de soldats et au bruit du canon.

années de ma vie, m'a couché sur une chaise longue. Il me semblait que mes douleurs diminuaient les vôtres, et alors je les bénissais.

Après un repos, accablé, il reprit :

— Ah ! mère, les foules vous ont admirée, vous ont acclamée: mais il y avait en vous quelque chose que j'aimais encore plus que votre génie musical: c'était votre âme... J'aimais aussi l'âme de mon père.

Il s'arrêta suffoqué par l'émotion. Une splendeur divine sortait vraiment de son pauvre visage dévasté, amaigrì, mais sanctifiée par la souffrance, devenu sublime à l'heure dernière, dans le flamboiement passionné de la foi. Plus rien d'humain ne restait en lui; sa chair s'était comme fondue. Il respirait si faiblement qu'on se demandait s'il était même encore un souffle. Il n'était qu'un regard, une lumière.

Il reprit, la parole lui étant revenue:

— Béni soit Dieu qui s'est fait connaître à vous, ma mère bien aimée. Il vous consolera. Je pars heureux, et j'espère que, dans ma vie, Dieu

Feuilleton du *Pays du Dimanche* 88

LES

Cantiques d'Yvan

PAR

M. DU CAMFRANC

Quelle musique divine! Là-haut, dans l'azur, voyait-il déjà les anges, et prenait-il part à leurs concerts? ou bien la voûte étoilée du ciel venait-elle de s'ouvrir; dans une trainée de lumière, la Vierge Immaculée lui apparaissait-elle miséricordieuse et rayonnante? Les accords s'étaient faits faibles; puis la tête d'Yvan tomba sur sa poitrine; il perdit connaissance.

André Riancey et Marie-Alice s'élancèrent pour le soutenir. Au plus vite, ils le portèrent sur son lit. Un vaisseau venait de se briser

sentinelle qui les garde à vue, et personne ne peut leur parler que leur domestique, encore ne peut-il le faire qu'en français si la sentinelle est française ou en allemand si elle est allemande.

Le jeudi, 13 décembre, on a assemblé la bourgeoisie pour faire élection d'un député suivant qu'il était parlé dans la dite proclamation. Le médecin Helg est nommé à la pluralité des voix au nombre de 85. On l'a nommé à haute voix. Le fougueux menuisier Koetchet n'en a pas eu une seule, quoiqu'il ait fortement brigué cet office. La veille il avait été trouver le général, l'évêque de Lydda et Rengguer, neveu du suffragant, ayant épousé la nièce de cet évêque. Après que la nomination fut faite, tous ont signé et le secrétaire de la ville lui a donné, au nom de la bourgeoisie, sa lettre de créance pour faire voir à Porrentruy qu'il était nommé légalement.

Les députés se sont trouvés à Porrentruy pour le 17 décembre, où il y a eu beaucoup de mécontentement de part et d'autre à cause de la prépondérance qu'ont les patriotes de Boncourt et d'Epiquerez, lesquels l'emportent toujours sur les autres. Les députés de Delémont, de St Ursanne et de la Vallée ont voulu tenir ferme sur cette dite prépondérance : ils disent que ce n'était pas être libres et égaux si on voulait agir de cette façon. Rengguer et les patriotes de Boncourt et d'Epiquerez sont au château chez le général, lequel était prêt à faire battre la générale et à se saisir de tous ceux qui ne voulaient pas se soumettre à ses volontés et à celles de Rengguer et c'est par ce moyen que le dit Rengguer a été nommé président de l'assemblée générale de notre pays. Si on avait été libre et tous égaux, jamais Rengguer n'aurait eu la présidence. C'est Moreau de Delémont qui l'aurait eue, à ce qu'on dit. Enfin pour terminer on a fait chanter une grande messe du St Esprit dans tout le pays et on a chanté le *Veni Creator* pour implorer les lumières du St Esprit pour la dite assemblée du 14 du même mois de décembre.

Le dimanche 23, avant veille de Noël, le médecin Helg et celui de Montsevelier, un nommé Koller, tous deux députés se sont trouvés à Delémont et ont fait assebler toute la commune à l'hôtel de ville pour donner connaissance aux citoyens de l'endroit des résolutions de l'assemblée générale. Entre autres choses le médecin Helg nous a dit que tou-

trouvera quelques pauvres petits mérites à récompenser ; Dieu est miséricordieux ; et, plus que jamais, je le comprends, ceux qui souffrent ici-his ne sont pas inutiles.

Elle écoutait, muette, la sublime leçon qui ressortait de sa foi et de son courage.

Un prêtre était venu pour l'absoudre, pour effacer les quelques ombres, si légères, qui auraient pu tenir l'éclatante pureté de cette âme de jeune saint. Puis, il reçut le viatique avec une piété angélique. Confiant et ardente fut son action de grâces. Lorsqu'il l'eut terminée, il fit signe qu'il voulait encore parler.

Par la fenêtre ouverte, pour que le malade pût respirer moins difficilement, la lumière entrait. Le jour renaissait ; le soleil se levait dans un nuage d'or. Les yeux d'Yvan se portaient vers la Basilique, qui, si blanche, s'élevait dans le ciel bleu.

Il murmura : — Alba doit prier à la grotte. Faites-lui dire que je vais mourir. J'aimerais à la revoir.

Puis, tout de suite, branlant sa pauvre tête affaiblie, il renonça à ce dernier bonheur.

— Non, fit-il, non, il est mieux qu'elle demeure en prières devant la Vierge : elle souffrirait en me voyant mourir. On l'appellera quand la suprême paix sera venue pour moi.

les députés de la dite assemblée étaient chargés de nommer chez eux quatre membres pris dans la classe des citoyens pour gouverner les affaires et faire exécuter la police, tant dans les villes que dans les villages. Sans quoi il a choisi pour la dite commission les nommés Joseph Méthille, menuier, Germain Miserez, orfèvre, Germain Helg, teinturier, frère du dit médecin et de l'intrigant Joseph Koetchet menuisier, pour secrétaire le fils de Joseph Koetchet, charon, jeune garçon qui a quitté les études, et a été quelques jours dans un régiment suisse en Espagne et est neveu du médecin Helg. Voilà nos municipaux bien montés ! On exclut tous ceux qui ont quelque connaissance dans les affaires, sous prétexte qu'ils sont aristocrates et adhérents du Prince pour y mettre des sujets sans instruction et avec peu de jugement. (*)

(A suivre).

TERRIBLE CAS

NOUVELLE

André Soumaline était un des meilleurs cosaques d'un village russe. Ce brave homme habitait une chaumière, située au fond du village, avec sa famille, qui se composait seulement de sa jeune femme et de sa sœur unique. Voici ce qu'il arriva un jour à André : Daniel, son frère, invita André avec sa famille, à fêter la St Daniel.

Les hôtes se rassemblerent et naturellement, selon la mode russe, on but à grands coups. Il y avait longtemps que la nuit était arrivée ; il était temps que les hôtes s'en retournassent à la maison. Mais Daniel ne voulait pas entendre parler de cela. Son unique plaisir était d'offrir à boire et de remplir les verres vides. Et l'on sait que c'est bien difficile à refuser quand l'on se trouve en bonne compagnie et si l'on ne

(*) Pour terminer cette année si riche en tristes événements, les patriotes organiseront, le 31 décembre un bal à Porrentruy. Le général Demars envoya querir les deux bergers de cochons pour venir danser avec Madame la générale. Ils sont, en effet, arrivés en sabots. C'était l'égalité patriotique qui a bien révolté tous les honnêtes gens.

Il ajouta, en serrant ardemment la main de sa mère :

— Vous l'aimerez comme votre fille... Vous aimerez aussi André... Ils vous consoleront.

Il venait de se faire apporter un petit tiroir, où il enfermait différentes choses, qui lui étaient précieuses. Au moment du départ sans retour, il voulait confier à sa mère un cher travail, qui avait consolé sa vie de douleur. C'était le rouleau de cantiques à la Vierge dont, dans ses nuits d'insomnie, dans ses jours d'angoissantes souffrances, il avait composé la musique.

Et Marie-Alice, en larmes, acceptait ce legs de son fils.

Elle balbutiait :

— O mon bien aimé, tu t'épuises à me parler ainsi ! Prends un peu de repos... Te perdre ! Oh ! non ! Tu sais bien que je ne puis me séparer de toi.

Mais celle qui sépare, malgré les volontés, malgré les révoltes humaines, l'inexorable mort approchait.

D'une main tremblante, il prit encore, dans le tiroir, une bourse contenant quelques pièces d'or, le peu qu'il s'était réservé pour lui-même de la vente de son Oratoire.

(La suite prochainement.)

veut pas offenser le patron. Mais André savait sa mesure. Il sentait qu'il avait déjà trop bu et craignait de perdre connaissance il résolut, sans que cela fut connu de Daniel, de retourner à la maison. Cela fut vite fait. Après s'être dérobé comme un larron, André arriva à la maison et de peur qu'on ne le trouvât il se cacha sous son lit. Ensuite sous forme de coussin, il prit de vieux chiffons qu'il plaça sous sa tête et s'endormit.

Quelque temps après, la femme et la sœur d'André revinrent à la maison. Ne le voyant pas, elles pensèrent qu'il était allé chez quelque ami du voisinage et sans l'attendre, elles se couchèrent.

Bientôt dans toute la maison, régnait le plus grand silence. La nuit tirait à sa fin. Vers le matin, André sentait sa tête encore lourde et dans sa cervelle à demi reposée, trottaient différents rêves, dont voici le principal :

Il rêvait qu'il était mort ou pour mieux dire qu'il était tombé dans un état de léthargie. Il entendait tout ce que l'on disait et ce que l'on faisait autour de lui-même, ne pouvait rien dire, il ne pouvait remuer aucun membre.

Mais le principal c'est que tous le croyaient mort. Les femmes se mettaient à pleurer. André entend que le compère Daniel est venu dans la chaumière et a dit à haute voix qu'il faut l'enlever sur le champ. Voilà qu'à travers l'étroite porte de la chaumière on a apporté quelque chose de lourd, qui a été posé sur la table. André a deviné que c'était le cercueil. On y a mis André. Le froid parcourt son corps, il veut crier, il ne peut ; il veut soulever une main, un pied, ne fut-ce qu'un doigt pour faire savoir qu'il est vivant, il ne peut. La peur a engourdi tous ses membres.

André tombe dans l'oubli, mais ensuite il commence à se remettre. — Voilà, on venait de l'apporter au cimetière, on avait mis le cercueil près de la tombe et on avait fermé le tombeau. On commençait à le descendre dans la tombe. —

Attention, doucement, disait le compère Daniel.

Le voilà au fond de la tombe, on commence à jeter la terre.

Le bruit de la terre retentit de plus en plus faible. C'en était assez pour André. Il commence à rassembler toutes ses forces, il veut sortir de sa place et il se frappe la tête au couvercle du cercueil (en réalité au dossier du lit.)

Un mal affreux, provenant des coups resentis, força André à se réveiller. — Gloire à Dieu, pensa-t-il, que ce n'était qu'un rêve, mais hélas, quel affreux rêve. — Il voulut se lever, mais de nouveau il se frappa la tête au dossier du lit.

Oubliant tout-à-fait qu'il se trouvait sous le lit, André, sous l'impression du rêve qu'il avait eu, pensa qu'il venait de se heurter au couvercle du cercueil. (Cela voulait dire, que véritablement on l'enterrait vivant). Cette pensée passa comme un éclair dans sa tête. Une peur affreuse s'empara de lui, il gémit et tout en perdant connaissance il commença à frapper des mains le dossier du lit et le mur de la chaumière, persuadé qu'il gisait dans la tombe.

La femme et la sœur d'André se réveillèrent en sursaut, saisies de frayeur. Elles allumèrent une chandelle et alors seulement elle comprîrent leur effroi. Elles employèrent toutes leurs forces à retirer André de dessous le lit. Celui-ci tremblait de tout son corps, comme s'il avait de la fièvre.